

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

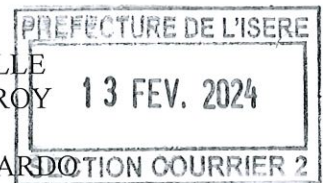
Centre Communal d'Action Sociale

**Séance du : mardi 6 février 2024**

**Présents** : Mmes LOMBARDO / BRUNET JAILLY /  
SEYMAT / CUILIER / HAMDI  
MM ALLAMANDO / TRANCHAND / DUMAS /  
DURILLON

**Absents / Excusés** : Mmes ZULIAN / VIALLE  
MM AKYUREK / LEROY

**Pouvoirs** : Mme ZULIAN à Mme LOMBARDO  
Mme VIALLE à Mme CUILIER



Le quorum a été atteint lors de la mise en discussion de chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

**Secrétaire de séance** : Christelle MALIGNON

Le quorum a été atteint lors de la mise en discussion de chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

N°2024/06/02/02

**OBJET : CCAS – Contrat de service « chèque accompagnement personnalisé »**

Dans le cadre de l'aide sociale facultative, le CCAS de Moirans délivre l'aide alimentaire sous forme de chèques de service.

Le contrat avec la Société UP a pour objet les modalités de commande des chèques d'accompagnement personnalisé, du règlement, remboursement ou échange des chèques, ainsi que leur durée de conservation.

Le contrat est renouvelable par tacite reconduction pour 3 ans maximum.

Il est proposé au Conseil d'administration :

- **D'ADOPTER** le contrat ci-annexé
- **D'EN AUTORISER** l'exécution
- **D'AUTORISER** la Présidente ou la vice-présidente à en informer les intéressés

Le Conseil d'Administration, après avoir discuté,

- **ACCEPTE** cette proposition.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET RENDU  
EXECUTOIRE COMPTE TENU DE LA TRANSMISSION EN PREFECTURE

Moirans, le 6 février 2024

La Présidente,  
Valérie ZULIAN,  
Et par délégation,  
Mme Joséphine LOMBARDO,  
Vice-Présidente du CCAS

